Métropole Aix-
Marseille-Provence

Territoire
du Pays d'Aix

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX
SEANCE DU 27 MAI 2021
PRESIDENCE DE MONSIEUR ROGER PELLENC

2021_CT2_196

OBJET : Mobilité - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - AVIS - Approbation du programme modificatif de la phase 2 du BHNS ZENIBUS et du prolongement vers le pôle d'échanges de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane avec la mise en service de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service

Le 27 mai 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase Municipal, Stade la Gardi, 1120 Avenue Marius Joly à Trets, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 21 mai 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BIANCO Kayané – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CONTÉ Marie-Ange – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – KLEIN Philippe – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PENA Marc – PETEL Anne-Laurence – POUSSARDIN Fabrice – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – VENTRON Amapola – VINCENT Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENKACI Moussa donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice donne pouvoir à FREGEAC Olivier – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à CIOT Jean-David – DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FERNANDEZ Stéphanie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges – GARCIN Eric donne pouvoir à PETEL Anne-Laurence – GOMEZ André donne pouvoir à POUSSARDIN Fabrice – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CESARI Martine – HUBERT Claudie donne pouvoir à PENA Marc – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à PELLENC Roger – MALLIÉ Richard donne pouvoir à VENTRON Amapola – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – RAMOND Bernard donne pouvoir à MARTIN Régis – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – TAULAN Francis donne pouvoir à BIANCO Kayané

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BURLE Christian – ROVARINO Isabelle – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : BIANCO Kayané

Monsieur Pascal CHAUVIN donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

Métropole Aix-Marseille-Provence

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Mobilité
Déplacements, mobilité, transports et infrastructures

■ **Séance du 27 mai 2021**

03_1_08

■ Approbation du programme modificatif de la phase 2 du BHNS ZENIBUS et du prolongement vers le pôle d'échanges de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane avec la mise en service de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Transports, Mobilité durable

■ **Séance du 4 Juin 2021**

8

MOB 008-04/06/21 CM

■ Approbation du programme modificatif de la phase 2 du BHNS ZENIBUS et du prolongement vers le pôle d'échanges de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane avec la mise en service de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Le Plan de Déplacement Urbain (P.D.U) de la Métropole, arrêté en décembre 2019, affiche notamment comme objectifs à l'horizon 2030 :

- Une réduction de la part modale de la voiture à moins de 50 %,
- Une augmentation de 50% de l'utilisation des transports en commun métropolitains,
- Une augmentation de la part modale du vélo de 1 % à 5 %.

Le P.D.U est structuré autour de lignes et de pôles d'échanges prémium afin de convaincre les automobilistes et d'offrir des transports, fréquents, rapides, fiables, interconnectés et accessibles à tous. Le Zenibus, BHNS reliant Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles et les Pennes Mirabeau dans sa phase 1 et ses prolongements vers Plan de Campagne et vers le Technoparc des Florides, est l'une de ces lignes premium.

Rappel des aménagements réalisés dans le cadre de la phase 1 du BHNS-ZENIBUS mise en service en 2016 :

L'itinéraire actuel de la phase 1 représente 17km entre le square de Gaulle aux Pennes Mirabeau et le lycée Maurice Genevoix à Marignane.

La ligne est constituée d'aménagements ponctuels répartis en différents points du tracé :

- 2.9 km de site propre pour les deux sens ;
- 33 carrefours et giratoires équipés de feux tricolores de régulation pour le passage du ZENIBUS ;
- 33 stations composées de deux arrêts et réalisées selon le design spécifique de la ligne ;
- 2 terminus (square de Gaulle aux Pennes Mirabeau et lycée Genevoix à Marignane).

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

Le Conseil de Métropole du 13 juillet 2017 a approuvé un premier programme de prolongement du BHNS ZENIBUS, appelé phase 2, par délibération n°TRA 005-2329/17/CM.

Ce programme prévoyait:

- Les aménagements nécessaires aux extensions à l'Est vers Plan de Campagne et au Sud vers le Technoparc des Florides à Marignane,
- Des aménagements complémentaires sur le tracé actuel du ZENIBUS identifiés sur le boulevard de l'Europe à Vitrolles et sur le boulevard Cailloux à Saint-Victoret,
- La réalisation de 3 Parc-Relais localisés à proximité du Lycée Maurice Genevoix à Marignane, dans le Technoparc des Florides et aux abords du Square de Gaulle aux Pennes-Mirabeau.

D'un point de vue financier, ce programme initial était estimé à 15,297 Millions d'euros HT (*hors foncier*).

Considérant d'une part la fréquentation importante du ZENIBUS actuel sur le bassin vitrollais (42 % des validations sur la commune de Vitrolles sur les 8000 voyages/jour) et d'autre part les enjeux de régularité sur le tracé. Il a été décidé de mettre en service 2 lignes de BHNS-ZENIBUS à savoir :

- Une ligne ZEN A : PEM Cap Horizon à Vitrolles<-> PEM de Plan de Campagne aux Pennes-Mirabeau,
- Une ligne ZEN B : Technoparc des Florides à Marignane <-> Pôle d'Echange du Griffon à Vitrolles.

Les principales caractéristiques de cette nouvelle phase du projet de BHNS-ZENIBUS sont:

- Une Extension de 4,4 km de la future ligne ZEN A à l'Est vers le futur Pôle d'Echange Multimodal de Plan de Campagne.
  Cette extension s'accompagne de la réalisation de :
  - 4 stations,
  - 4350m de couloirs de bus,
  - La réalisation d'un P+R de 29 places aux Pennes-Mirabeau,
  - 4400m d'itinéraires cyclables,
  - 600m de trottoirs en agglomération sur la commune des Pennes-Mirabeau,
  - L'extension du principe de priorité aux carrefours à feux vidéo-surveillés.
- Une Extension de 2,5 km de la future ligne B au Sud vers la ZAC des Florides (Marignane).
  Cette extension s'accompagne de la réalisation de :
  - 2 stations,
  - 300m de couloirs de bus,
  - La réalisation de l'extension de la piste bidirectionnelle existante jusqu'au rondpoint de la barque.
- Un Tronc commun de 4km environ pour les deux lignes ZEN A et ZEN B sur la commune de Vitrolles.
  Ce tronc commun s'accompagne de :
  - L'allongement de 8 stations,
  - La réalisation d'un pôle d'échange au Griffon,
  - L'intégration du futur Réseau Express Métropolitain (REM) sur les arrêts Grand Vitrolles et Griffon/Clinique,
  - La réalisation d'une station supplémentaire sur le boulevard de l'Europe,
  - La suppression de l'arrêt Athènes-Rome.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

- Des améliorations sur la ligne actuelle centrées sur la commune de Marignane.
  Ces améliorations comprennent :
  - L'amélioration des conditions de circulation du BHNS sur la rue Jean Giono,
  - La requalification d'une partie de l'avenue Henri Barrelet en faveur des transports en commun.
  -

Le coût total du programme modificatif de la phase 2 a été arrêté à 18,75 millions d'euros HT soit 22,5 millions d'euros TTC (contre 15,297 millions d'euros HT initialement).
Ce nouveau montant intègre également une provision de 750 000,00 € HT nécessaire à la maitrise foncière pour la réalisation du projet.

L'objectif de mise en service des deux lignes de BHNS ZEN A et ZEN B est fixé pour fin 2025.

Lors du comité de pilotage du 13 avril 2021 le programme modificatif de la phase 2 de BHNS-ZENIBUS incluant la mise en service des lignes ZEN A et ZEN B a été présenté et approuvé à l'unanimité par les participants.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°TRA 002-7840/19/CM du Conseil de la Métropole du 19 décembre 2019 portant l'arrêt du projet de déplacements urbains de la Métropole ;
- La délibération n°TRA 17/005-1793/CM du Conseil de la Métropole du 30 mars 2017, approuvant la revalorisation et l'affectation d'une opération BHNS Bus de l'Etang Phase 2 dans le cadre du Budget annexe Transport de la Métropole Aix-Marseille Provence ;
- La délibération n°TRA 005-2329/17/CM du Conseil de la Métropole du 13 juillet 2017 approuvant le programme de prolongement du BHNS du réseau des bus de l'étang vers la halte ferrée et son pôle d'échanges associé de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane en vue du lancement de la maitrise d'œuvre - Demande de subventions auprès des partenaires potentiels ;
- La délibération n°MOB 006-9276/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 décembre 2020 approuvant de la composition du comité de pilotage Prolongement du Bus à Haut Niveau de Service ZENIBUS.

Ouï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

Est approuvé le programme modificatif de la phase 2 de BHNS-ZENIBUS intégrant :

- La mise en service des lignes de BHNS ZEN A et ZEN B pour fin 2025,
- Les infrastructures nécessaires aux prolongements à l'Est vers le Pôle d'Echange Multimodal de Plan de Campagne et au Sud vers la ZAC des Florides,
- La réalisation d'aménagements sur la commune de Vitrolles rendus nécessaires pour la mise en service des 2 lignes,
- Les améliorations sur le tracé actuel localisé à Marignane sur la rue Jean Giono et l'avenue Henri Barrelet.

Article 2 :

Les crédits nécessaires à l'opération 2016800300 – 168490TP – BHNS Bus de l'Etang Phase 2 sont inscrits au budget Transport de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence - Nature : 2031 - Sous-politique : C210 et Nature : 2314 - Sous-politique : C210.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

Rapport N°XXXXXXX

Approbation du programme modificatif de la phase 2 du BHNS ZENIBUS et du prolongement vers le pôle d'échanges de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane avec la mise en service de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service

Document Annexe
PROGRAMME

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

Préambule

Le document annexe au rapport n°19193 relatif à l'approbation du programme modificatif de la phase 2 du BHNS ZENIBUS et du prolongement vers le pôle d'échanges de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane avec la mise en service de **2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service** permet de préciser les éléments importants de la modification précitée.

Les futures lignes de BHNS sur le réseau de la Métropole Mobilité.

Le schéma ci-après permet d'illustrer les deux futures lignes de BHNS (ZEN A et ZEN B) qui desserviront à l'horizon 2025 les communes de Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles et les Pennes-Mirabeau.

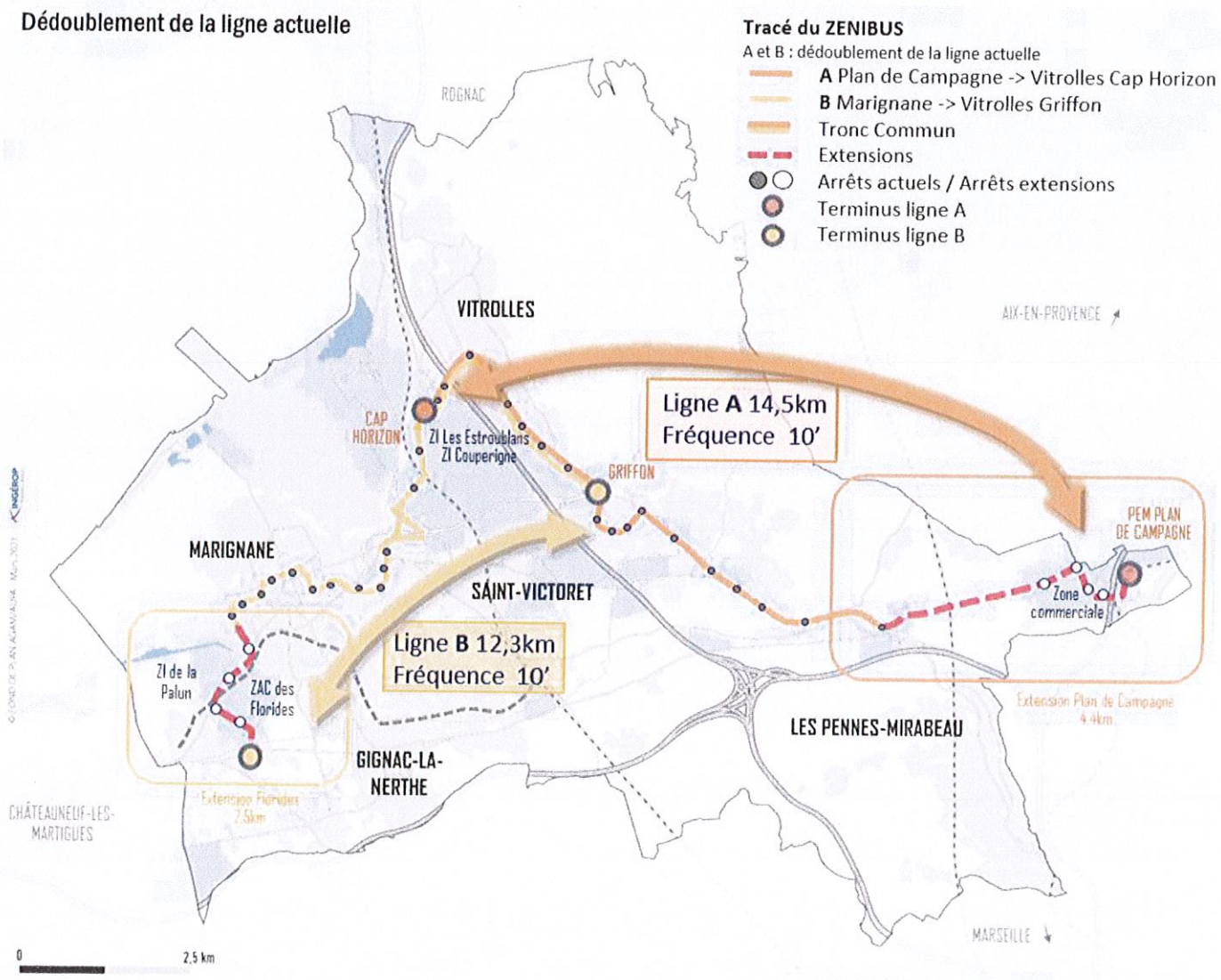

Vue d'ensemble du projet

Les principales caractéristiques d'exploitation des lignes ZEN A et ZEN B

Ci-après une présentation des principales données des 2 futures lignes de BHNS ZEN A et ZEN B.

La ligne ZEN A :

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

ZEN A

PEM Cap Horizon (Vitrolles) <-> PEM de Plan de Campagne (Les Pennes-Mirabeau)

Longueur de la ligne	14,5 km
Longueur de site propre	6,98 km
Nombre de stations	26
Temps de parcours estimé	34 minutes (25 km/h)
Fréquence / Amplitude	10 minutes / 7j/7 – 5h30-22h30
Estimation du nombre de voyages (horizon 2030)	8 182 voyages./jour
Equipements de mobilité desservis	PEM de Plan de Campagne, P+R Versailles, Pôle d'échange du Griffon, PEM de la Pierre Plantée, PEM Cap Horizon

La ligne ZEN B :

ZEN B

ZAC des Florides (Marignane) <-> Pôle d'échange du Griffon (Vitrolles)

Longueur de la ligne	12,3 km
Longueur de site propre	2,38 km
Nombre de stations	28
Temps de parcours estimé	33 / 37 minutes (20 - 22 km/h)
Fréquence / Amplitude	10 minutes / 7j/7 – 5h30-22h30
Estimation du nombre de voyages (horizon 2030)	5 752 voyages./jour
Equipements de mobilité desservis	PEM Cap Horizon, PEM de la Pierre Plantée, Pôle d'échange du Griffon

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

Les principales caractéristiques techniques des lignes ZEN A et ZEN B

En complément de la réalisation des infrastructures nécessaires à la mise en service des lignes ZEN A et ZEN B, cette nouvelle phase 2 du projet de BHNS ZENIBUS prend en compte également la thématique des modes actifs (cycles et piétons) sur les extensions Est et Sud.

Ce faisant les nouveaux aménagements du projet de la phase 2 du BHNS-ZENIBUS sont les suivants :

I) Les aménagements nécessaires sur les prolongements EST et SUD deviennent:

- A **l'EST** sur l'extension du tracé de 4,4 km côté Pennes Mirabeau en direction du futur PEM de Plan de Campagne, le programme modificatif intègre:
  - La création d'un parking relais d'une trentaine de places au niveau du Square de Gaulle aux Pennes Mirabeau.
  - Des aménagements de sites propres et de couloirs d'approches sur environ 4,400 kilomètres,
  - La création de 4 stations.
  - La création d'un itinéraire cycle continue de 4,4 km.
  - La réalisation d'un trottoir aménagé de 600 mètres en agglomération sur la commune des Pennes Mirabeau.
  - L'installation de système de régulation et de vidéosurveillance sur les carrefours.

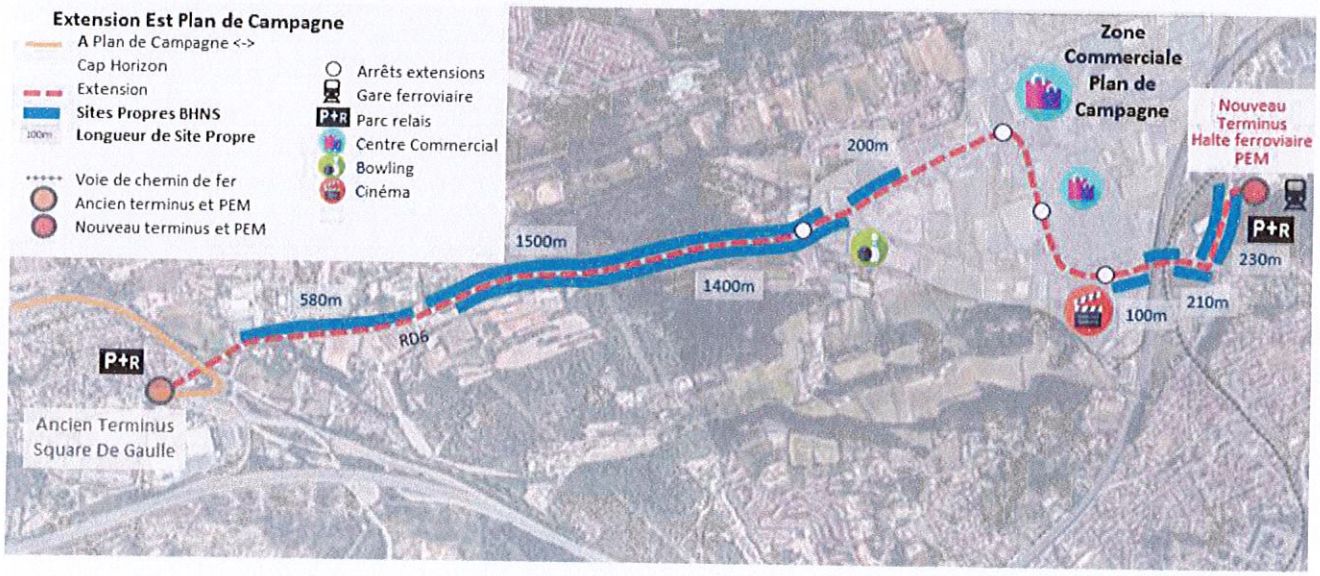

Présentation de l'extension EST vers la zone de Plan de Campagne et localisation des sites propres BHNS

- Au **SUD** sur l'extension du tracé de 2,5 km côté Marignane en direction de la ZAC des Florides, le programme modificatif intègre:
  - La création d'un parking d'une quinzaine de places (déjà réalisé) aux abords du futur terminus dans la ZAC des Florides.
  - Des aménagements de couloirs d'approches sur environ 300m sur l'avenue du Général De Gaulle à Marignane.
  - La création de 4 stations (dont 2 déjà réalisées dans le périmètre de la ZAC).
  - L'allongement de la piste bidirectionnelle existante sur l'avenue du Général De Gaulle jusqu'au giratoire de la Barque.

Dans le programme initial, sur l'extension EST, il était indiqué la requalification du parking Maurice Genevoix en Parking Relais. Considérant les orientations actuelles du P.D.U, le programme modificatif abandonne cette requalification.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

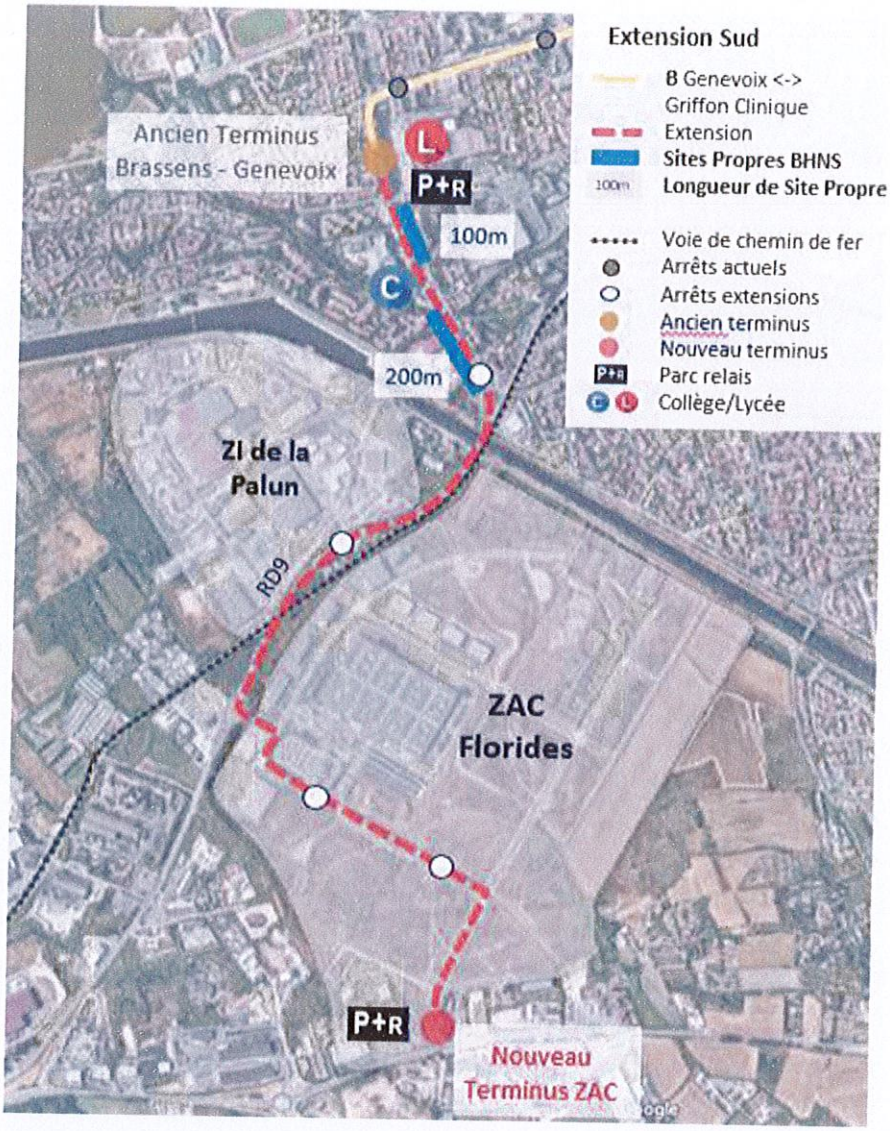

Présentation de l'extension Sud vers ZAC des Florides et localisation des sites propres BHNS

II) Les aménagements nécessaires sur la partie commune des lignes ZEN A et B à Vitrolles:

Sur la commune de Vitrolles, les futures lignes ZEN A et ZEN B se recoupent sur un tronc commun long de 4km environ.

Ce tronc commun, localisé entre le futur PEM de Cap Horizon et le futur Pôle d'Echange du Griffon, permet de répondre aux enjeux forts de déplacements concentrés sur ce secteur. Le programme modificatif intègre :

- L'allongement des 7 stations présentes sur le tracé actuel.
- La suppression de l'arrêt Athènes/Rome au bénéfice du futur PEM de Cap Horizon.
- La réalisation d'aménagements sur le boulevard de l'Europe à Vitrolles incluant la réalisation d'une station supplémentaire.
- La réalisation d'un arrêt sur le secteur « Grand Vitrolles » pour les futures lignes du Réseau Express Métropolitain (R.E.M).
- La réalisation d'un Pôle d'Echange sur le secteur du Griffon permettant d'accueillir les lignes ZEN A et B, les lignes urbaines, les lignes du futur réseau REM et les modes actifs (cycles, piétons) avec la mise en place d'un local vélo sécurisé et d'un sanitaire à destination des chauffeurs.
- Le développement de Distributeurs Automatiques de Titres sur les secteurs Grand Vitrolles et Griffon équipés d'un système de vidéosurveillance.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

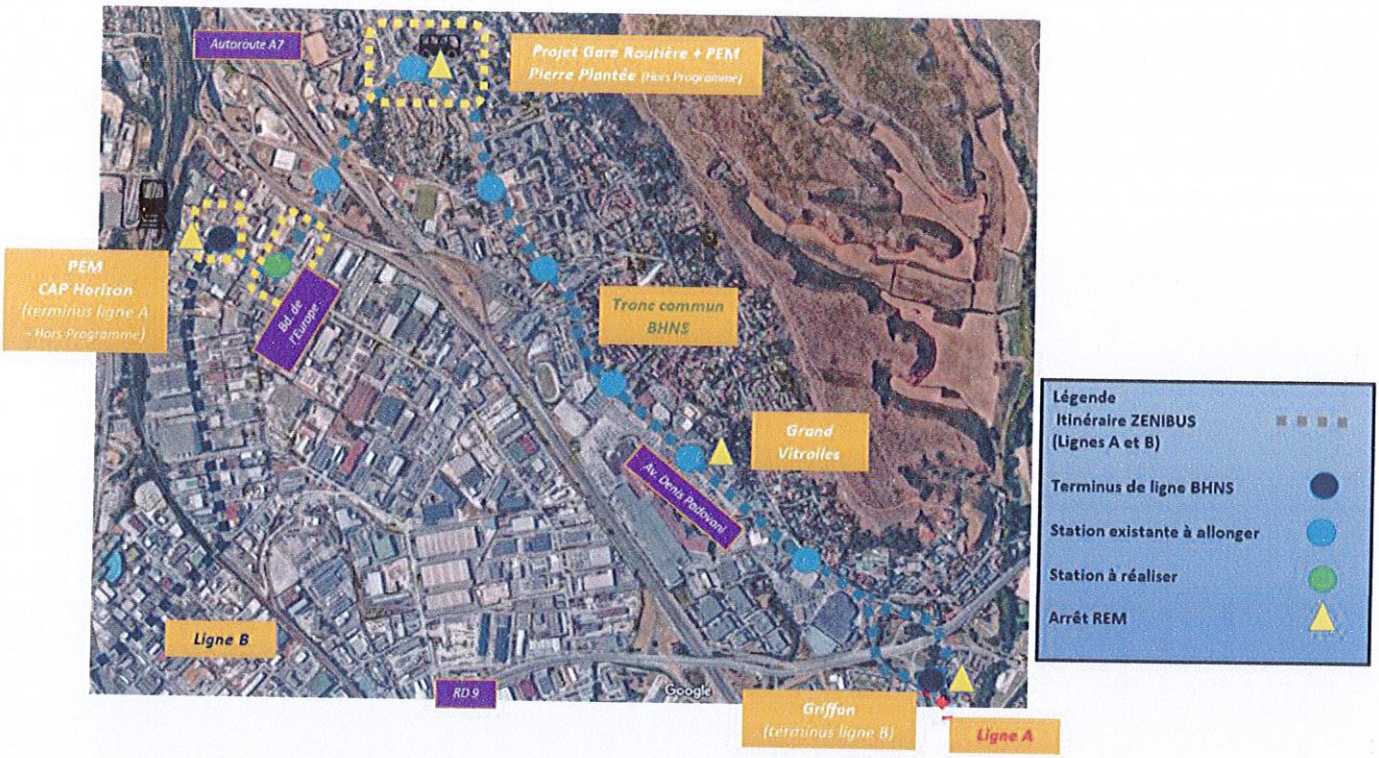

Présentation du tronc commun à Vitrolles

III) Les aménagements identifiés sur le tracé actuel du ZENIBUS:

Pour rappel, le programme initial de la phase 2 de BHNS prévoyait des aménagements au niveau :

- Du boulevard Cailloux à Saint-Victoret,
- Du boulevard de l'Europe à Vitrolles.

A ce stade des études, il a été identifié d'une part que les difficultés sur le tracé du ZENIBUS ont été résolus sur le boulevard Cailloux à Saint-Victoret. Et d'autre part que les aménagements orientés sur le boulevard de l'Europe à Vitrolles étaient désormais pris en compte dans le cadre des aménagements liés au tronc commun évoqué précédemment.

Ce faisant deux nouveaux points d'améliorations ont été identifiés sur la phase 1. Le programme modificatif intègre donc ces deux nouveaux sites localisés sur la commune de Marignane à savoir :

- Sur l'avenue Henri Barrelet, l'opération ZENIBUS intègre une reprise de ladite avenue. Cette reprise prévoit la recomposition des places de stationnement existantes au bénéfice d'une largeur de voirie plus adaptée au trafic du ZENIBUS ainsi que la mise en conformité de la station existante sur ladite avenue.
- Sur la rue Jean Giono, la modification de certaines zones de ladite rue au bénéfice d'une meilleure circulation du ZENIBUS dans le quartier. Cette amélioration s'accompagne de suppression de places de stationnement qui devront être reconstituées.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

Plan de localisation des 2 secteurs à Marignane

Le planning prévisionnel de réalisation et de mise en service des lignes ZEN A et ZENB

Ci-après le planning prévisionnel de la nouvelle phase 2 du projet BHNS-ZENIBUS pour une mise en service fin 2025

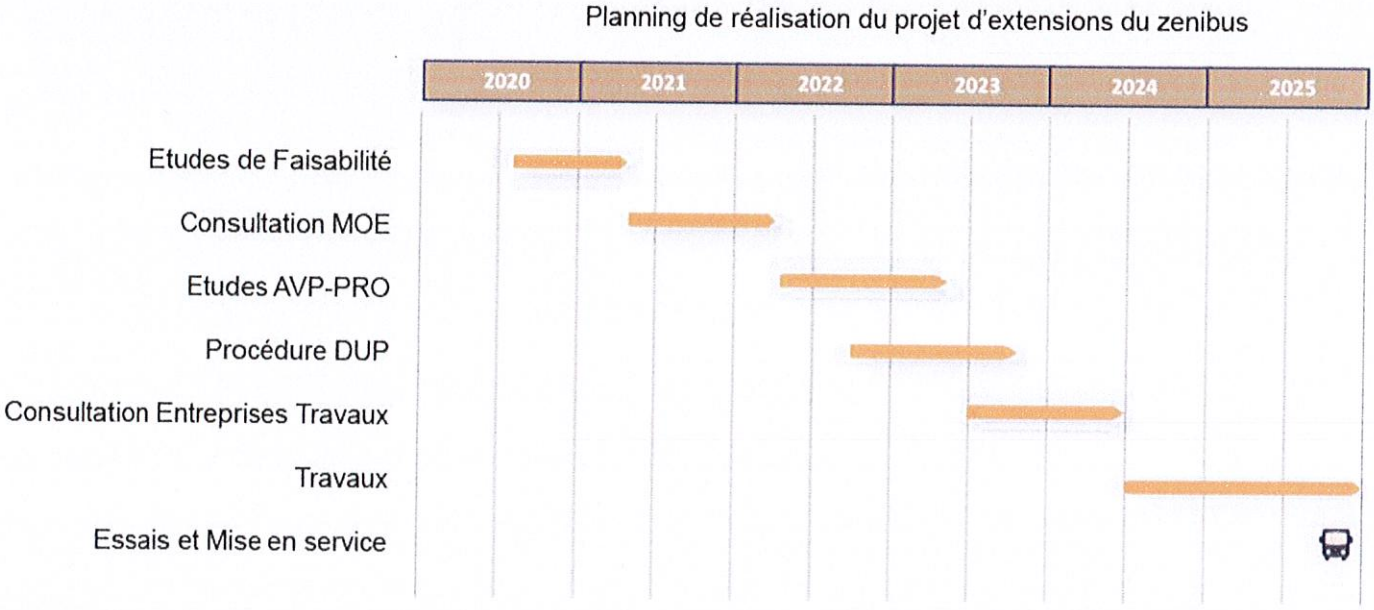

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

2021_CT2_196

OBJET : Mobilité - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - AVIS - Approbation du programme modificatif de la phase 2 du BHNS ZENIBUS et du prolongement vers le pôle d'échanges de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane avec la mise en service de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service

---

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	55
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue	28
Pour	55
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :
Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le 04 JUIN 2021

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_196-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021